Zeitschrift: Protar

Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes

Band: 10 (1944)

Heft: 3

Artikel: À propos de tâches du service chimique

Autor: Cramer

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-363016

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

In diesem Zusammenhang möchte ich sogar noch einen Schritt weitergehen und nochmals auf das heute relativ komfortable und anspruchsvolle VN zurückkommen. So sehr nun diese Massnahmen im Sinne der Verwundeten liegen, so besteht aber die Gefahr, dass die SanBergung in diesen warmen und sicheren Räumen «versackt» und nicht wieder zum fortdauernden Einsatz in der Schadenzone erscheint. Deshalb besteht auch hier vielleicht die Möglichkeit, dass die Pflege ähnlich den Bedingungen des fortschreitenden Gefechtes die Verwundetennester übernimmt, damit die Bergung zum weiteren Einsatz wieder frei wird.

D. Fachdienst. Für die rein fachtechnischen Fragen sei nur noch zusammenfassend erwähnt, dass die Entwicklung durch die Phosphorbrandbombe sowie durch Erstickungsgefahren gekennzeichnet ist. Ebenso haben die Schockkrankheiten eine ungeahnte Bedeutung erlangt. Dazu kommen die einheitliche Triage und Verwundetenmarke sowie besondere Handgriffe und einfache Improvisationen für die Schadenzone. Neuartig ist ebenfalls eine Schleuderverbandtechnik, die durch ein Merkblatt des Schweiz. Samariterbundes weiteren Kreisen bekannt wurde. (Nach Appenzeller)

E. Ausbildung. Wenn wir als Ziel jeder soldatischen Formung das Genügen für den Ernstfall voransetzen, so ist klar, dass auf Grund der Kriegserfahrungen auch die Ausbildungsziele umgestaltet werden müssen. Die soldatischen Erziehungsmittel stehen hier nicht zur Diskussion, hingegen ist doch festzuhalten, dass die Bergung als Felddienst genau so strengen Normen unterzogen werden muss wie alle anderen Fachdienste. Die fachtechnische Ausbildung ist selbstverständlich auch für den ZugführerSan besonders wichtig, wobei diese in besonderen eidgenössischen Kursen erfolgt. Die SanUof müssen oft sehr selbständig arbeiten und bedürfen daher einer besonders sorgfältigen fachtechnischen Erziehung, weshalb mir die didaktische Ausbildung anhand schwieriger Schulungbeispielen sowie das bitter notwendige taktische Verständnis in erster Linie als erstrebenswert erscheint. Dazu gehören natürlich die fachtechnischen Feinheiten und die manuelle Geschicklichkeit, die für das Selbstvertrauen und das Ueberlegenheitsgefühl massgebend sind.

Für die Mannschaft können wir grundsätzlich verschieden vorgehen. Erstens kennen wir die grundlegende Theorie und Demonstrationen, wobei sich entweder ein Frage-und-Antwort-Spiel oder ein Anschauungsunterricht durchführen lässt. Sie sind aber auf das notwendigste zu beschränken, da die Mannschaft die formellen Samariterkenntnisse als Minimum mitzubringen hat. Zweitens können einfache Verbände und besonders die Transportmethoden exerziermässig geübt werden, indem wir sie in Einzelbewegungen auflösen wie in der Infanterie und genau nach Befehlsgebung arbeiten lassen. Man kann auf diese Art ein bestimmtes Können in die Mannschaft «hineinstampfen». Kritisch ist dazu zu bemerken, dass sie wohl korrektes Arbeiten verbürgt, dass aber jede unvorhergesehene Variation Schwierigkeiten bereiten wird. Und der SanDienst besteht aus lauter solchen «Variationen».

Drittens folgt die eigentliche Arbeit im Gelände, wo wir den SanUof bestimmte selbständig zu lösende Aufgaben übergeben können und die Mannschaft das Gelernte unter ungewöhnlichen Bedingungen anwenden kann. Entscheidend aber sind als Voraussetzung ein möglichst sorgfältig rekognosziertes Uebungsgebiet und ungestörtes Arbeiten, damit die Mannschaft aus sich herausgehen kann und fehlerhaftes Arbeiten wiederholt und verbessert werden kann.

Zum Schlusse möchte ich zusammenfassend feststellen, dass meine Ausführungen den selbständigen Charakter der SanBergung besonders betont haben. Die Zusammenarbeit mit andern Fachdiensten ist selbstverständlich davon unabhängig oberstes Gesetz und die mit der SanPflege unumgängliche Voraussetzung. Trotzdem kann sie aber nur erfolgreich gestaltet werden, wenn die eigenen Aufgaben und Möglichkeiten klar herausgearbeitet und allen Beteiligten bewusst geworden sind.

A propos des tâches du service chimique

Par le Lt. Cramer, Genève

Les services D. A. P. doivent, tous, collaborer et travailler en étroite liaison les uns avec les autres; c'est une vérité première sur laquelle il est superflu, semble-t-il, d'insister encore; mais parmi toutes les sections n'en est-il pas qui soient plus étroitement apparentées entre elles; n'y a-t-il pas un des services dont la tâche soit, en partie, semblable à celle du service chimique. Ne serait-il pas utile et nécessaire au chimique de recevoir des leçons de l'un ou l'autre service; inversement, le chimique ne devrait-il pas mettre au courant des détails de son travail (en partie, tout au moins) telle ou telle autre section, cela, non pas tant dans l'espoir de recevoir d'elle aide et renfort,[1]) que pour mettre cette section mieux à même de remplir ses tâches propres dans le cas d'une attaque chimique, et pour se préparer, lui-même, à mieux exécuter son travail.

Pour examiner ces questions, voyons d'un peu plus près comment se présentent aujourd'hui les tâches de la section chimique.[2])

[1]) On sait que l'apport de ce renfort sera exclu tant que nos effectifs resteront aussi faibles qu'ils le sont aujourd'hui.

[2]) Notre conception des tâches du service chimique s'est profondément modifiée depuis le début de la guerre, voir notamment: Plt. Bolli dans *Protar*, vol. 9, p. 264.

La jolie petite «tâche» d'ypérite, bien propre, bien délimitée, sans bavure, posée, avec une exquise prévenance, sur une rue asphaltée, peu passante, à proximité immédiate du stationnement CHI. appartient au domaine des rêves; dans la réalité, nous verrons, sans aucun doute, des quartiers urbains entiers, de longs tronçons de route entièrement empoisonnés.

Que l'on veuille bien se souvenir qu'en 1918, au Mont Kemmel, à un moment où les moyens d'attaque n'étaient encore, de loin, ceux que nous connaissons aujourd'hui, l'armée allemande a ypérité, à titre de barrage, une bande de terrain d'environ 6 km. sur 600 m.

Dans ces conditions, une neutralisation complète, immédiate, est évidemment exclue. Ne pensons même pas à la nécessité d'économiser nos stocks, déjà squelettiques, de chlorure de chaux, qui, d'ailleurs, trouveront un meilleur emploi autre part, mais tout simplement au temps et à la main-d'œuvre qu'il faudrait pour laver un tronçon de route un peu étendu (à supposer, encore, que l'ennemi ait bien voulu laisser les conduites d'eau intactes); il y faudrait une compagnie entière, travaillant sans relâche, pendant des heures, peut-être des jours.

Si l'on renonce à cette neutralisation, qui, pendant longtemps, a semblé constituer la plus importante et presque l'unique tâche du service chimique, quelle activité reste-t-il donc à celui-ci?

Résumons-la dans les trois points suivants: Détection — Déblocage des points vitaux — Evacuation de la population.

a) *Détection.* — Il s'agit de déterminer les contours de la région ypéritée, mais, qu'on y prenne garde, il importe, avant tout, d'aller vite. De cette détermination dépend l'activité de la Cp. tout entière: aucun autre service ne peut être engagé dans la région suspecte, avant que l'on sache à quoi s'en tenir.

Il ne s'agit donc plus d'exécuter la détection minutieuse, précise au décimètre près, sur laquelle bien des sections chimiques s'acharnent encore: si la surface souillée est si vaste, qu'importe que l'on y ait inclus 10 ou 20 mètres de route de plus ou de moins.

Que l'on nous permette, à propos de détection, d'évoquer un souvenir d'exercice: La localité entière, ou presque, avait été couverte de tâches de sciure, symbolisant l'ypérite; la route principale était pratiquement souillée d'un bout à l'autre et inutilisable. Un soldat chargé de la détection l'avait, à juste titre, barrée, bien qu'il restât à un endroit donné, le long des maisons, une marge libre de sciure de 30 à 40 cm. de large: il s'en entendit faire d'amers reproches et, comme il demandait si, quand il y aurait réellement de l'ypérite, un pareil passage serait praticable, il s'attira cette réponse historique: «Quand nous verrons de l'ypérite, nous agirons en conséquence; aujourd'hui, nous détectons de la sciure, agissons aussi en conséquence!»

b) *Déblocage des points vitaux.* — La zone souillée englobera sans aucun doute, un certain nombre de points vitaux sur lesquels il importera de rétablir la circulation dans le plus bref délai: entrées de P. C., de P. S. S., de cantonnements, croisements ou tronçons de routes de grande communication.

Aux yeux de l'officier CHI., ces points à débloquer représenteront, suivant leur nature, deux genres de travaux différents:

Entrées de bâtiments (P. C., P. S. S., etc.): établissement de passerelles de fortune, de passages neutralisés, voire de simples banquettes de chlorure de chaux;

Tronçons de route ou croisements: Ici, l'officier CHI. ne pourra songer à neutraliser, fût-ce une ou deux centaines de mètres de route.

Il lui faudra donc penser, déjà pendant la détection, à préparer des itinéraires détournés, contournant tel ou tel croisement, suppléant à tel ou tel tronçon de route empoisonnés.

Ici encore, il faut aller vite, il faut qu'au bout de quelques minutes, le chef local puisse avoir une vue, au moins approximative, de la zone sinistrée, des points vitaux bloqués et des itinéraires détournés permettant d'éviter une route ou un croisement souillés. Il nous semble que ces exercices dirigés de façon analogue seraient plus utiles et plus intéressants que le type rebattu de l'exercice constamment repris: une flaque d'ypérite de quelques mètres carrés, posée à l'écart (afin de ne pas gêner les autres services) qu'il s'agit de détecter, puis de laver à grande eau; le tout devant être fini en 1 heure ou 1 heure et demie, parce qu'il importe d'être à l'heure pour le déjeuner.

Nous avons assisté à un exercice de détection dans lequel la zone empoisonnée représentait environ un demi-kilomètre carré. Au bout d'un quart d'heure, le chef local était fixé sur les contours approximatifs de la région sinistrée et connaissait un itinéraire détourné permettant de suppléer à la route principale qui la traversait.

Il serait intéressant de reprendre ce genre de travail sur des zones plus vastes encore, en faisant intervenir dès le début l'effectif chimique au complet pour la détection d'abord, pour le déblocage des points vitaux ensuite.

c) *Evacuation de la population.* — Comme nous devons, par force, renoncer à une neutralisation rapide, il nous faudra songer à évacuer la population tout entière de la région sinistrée; cette population, pour l'officier CHI., se répartira en trois catégories: Blessés ypérités, ypérités ambulants, non-ypérités.

La dernière catégorie, de beaucoup la plus nombreuse, espérons-le, sera, heureusement, la moins pressée: Bien qu'à la longue, les vapeurs

toxiques puissent réussir à s'infiltrer dans les abris non munis de filtres, la population réfugiée dans les caves n'en sera pas moins relativement protégée pour une heure ou deux. (Nous admettons que cette population possède des masques; jusqu'à quel point est-ce réellement le cas?) En raison même du nombre d'individus dont il s'agit, la solution de cette partie du problème exigera vraisemblablement la mise en action de la compagnie tout entière et dépassera les compétences de l'officier CHI. Nous laisserons donc cette question de côté, bien qu'elle ne constitue certainement pas la partie la moins délicate et la moins ardue du problème.

Quant à l'évacuation rapide des ypérités, rappelons que la section CHI. est la seule à posséder des complets de protection en nombre suffisant; elle est donc la seule à pouvoir se risquer dans les aires ypéritées, là, c'est donc aux soldats CHI. et non pas aux sanitaires qu'il incombera de relever les blessés et de les transporter jusqu'à la frontière de la région propre où ils les livreront aux sanitaires. Pour les ypérités ambulants, il suffira de les conduire au poste de neutralisation le plus proche.

Que l'on s'imagine ce que deviendront les petits postes de neutralisation qui se trouvent dans nos P. C. et nos P. S. S., à l'arrivée de cette horde: ce sera l'embouteillage assuré en quelques minutes. Il est donc probable que le service de santé installera, si possible, un cordon de postes de neutralisation volants à la frontière de la zone empoisonnée et s'en servira pour neutraliser les individus non blessés ou légèrement blessés.

Après cette rapide revue, incomplète d'ailleurs puisque nous avons refusé d'aborder, entre autres, les énormes questions que poseront l'évacuation de la population non ypéritée et la neutralisation, peut-être nécessaire, d'objets ou de denrées qui se trouveraient dans la zone empoisonnée, revenons à la question que nous posions au début de cet article: Avec quel service le CHI. sera-t-il amené à collaborer le plus étroitement?

S'il est certain que le CHI. pourra offrir son aide ou, inversement, requérir l'aide du TEC. pour la construction de passerelles, de l'AOL. pour la détermination des frontières des régions empoisonnées de la police pour l'évacuation de la population, etc., il est incontestable que c'est le service de santé qui est le plus intéressé au travail du CHI. et inversement.

Nous avons des leçons à recevoir de la santé pour la relève des blessés; en revanche, nous aurons à lui donner des conseils pour la neutralisation des hommes et du matériel.

Faut-il remarquer que nombre de nos médecins, absorbés par l'étude de la chirurgie de guerre, négligent de s'informer de la guerre chimique et sont trop enclins à considérer que, du moment où il pleuvra de l'ypérite, c'est le CHI. qui fera tout, ou à peu près, et qu'ils n'auront à recevoir des blessés déjà propres et neutralisés.

Nous avons, par exemple, eu l'occasion de voir un médecin refuser l'entrée de son P. S. S. à un blessé ambulant (bras cassé) sous prétexte que ce blessé était ypérité; il ne voulait pas, dit-il, qu'on lui salît son hôpital. Nous en demeurons d'accord, mais n'était-ce pas à lui de prévoir la mise en action de son poste de neutralisation.

Il y a bien des sections SAN. où personne n'a jamais eu la curiosité d'endosser les tabliers de caoutchouc destinés au déshabillage des ypérités et où tout le personnel, aussi bien les médecins que la troupe, ignore tout du travail et des modalités de la neutralisation.

Que, dans l'enseignement du temps de paix, le service CHI. s'entraîne à exécuter, sous la direction des médecins ou de leurs sous-officiers, des relèves de blessés en tenue de travail ou en complet de protection et que l'officier CHI. s'intéresse au côté «sanitaire» de sa tâche, plus qu'il ne le fait bien souvent.

Que, en revanche, le médecin se rende compte qu'il aura, à un moment donné, à se préoccuper des conséquences d'une attaque chimique et qu'il organise, en commun avec la section CHI., des exercices de neutralisation d'hommes et de matériel. (Ce sera, d'ailleurs, pour beaucoup, une occasion de voir, au moins une fois, leur poste de neutralisation en action.) C'est seulement, nous en sommes convaincus, par un enseignements de ce genre, commun aux deux sections, qu'elles pourront se préparer à la collaboration indispensable sur le lieu du sinistre et qu'elles se mettront à même de faire face aux conséquences d'une attaque chimique.

Bundesratsbeschluss

betr. die Versicherung der Hilfsdienstpflichtigen und der Angehörigen der Organisationen des passiven Luftschutzes, der Ortswehren und der Betriebswachen durch die Militärversicherung (Vom 19. Januar 1944.)

Der schweizerische Bundesrat,

gestützt auf Art. 3 des Bundesbeschlusses vom 30. August 1939 über Massnahmen zum Schutze des Landes und zur Aufrechterhaltung der Neutralität und auf Art. 20bis des Bundesgesetzes vom 12. April 1907/22. Dezember 1938 betreffend die Militärorganisation,

beschliesst:

Art. 1. Der Bund versichert für die Dauer des gegenwärtigen Aktivdienstes die in einer Hilfsdienstgattung eingeteilten Hilfsdienstpflichtigen und Freiwilligen gegen die Folgen von Krankheiten und Unfällen gemäss dem Bundesgesetz vom 28. Juni 1901